

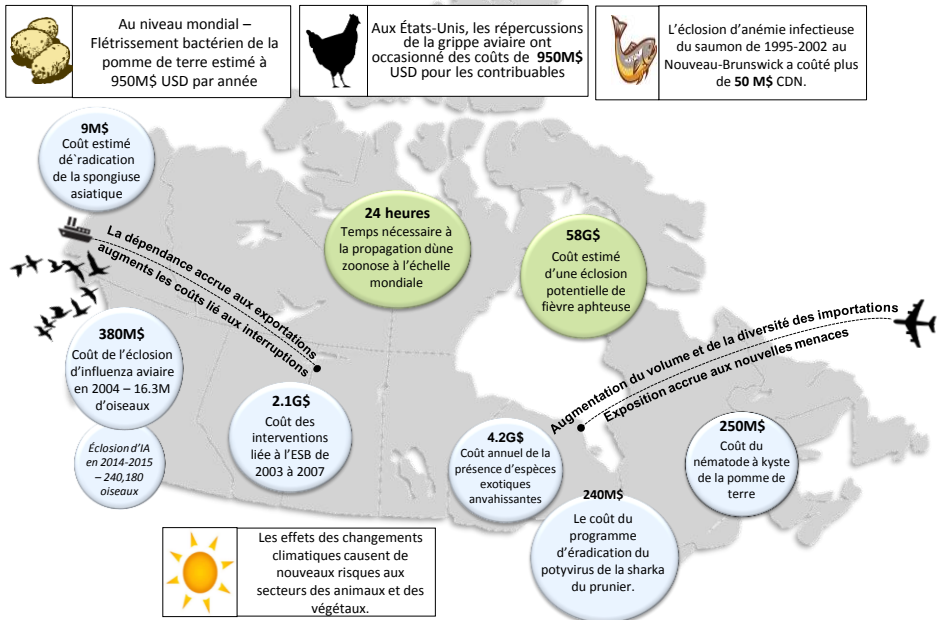
STRATÉGIE *sur la* SANTÉ des VÉGÉTAUX et des ANIMAUX *pour le* CANADA

Quand la préparation coïncide avec l'occasion
Novembre 2017



9648949

Le bien-fondé du changement Le contexte dynamique des risques affectant les ressources végétales et animales



Contexte

Pourquoi la Stratégie a-t-elle été élaborée?

- L'environnement opérationnel agricole change rapidement et les risques qui peuvent entraîner des éclosions sont de plus en plus complexes.
- Les urgences ont des répercussions importantes sur la santé humaine et animale, l'environnement, la production, le commerce et la confiance du public dans le secteur agricole.
- En vertu du Cadre de gestion des urgences en agriculture, la création de la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux (SSVA) a été identifiée comme un produit livrable qui contribuerait à régler ces problèmes.

3

Pourquoi Élaborer Une Stratégie?



Les risques deviennent de plus en plus complexes et évolutifs...

...laissant ainsi voir les vulnérabilités de l'approche du Canada actuelle visant à assurer la santé des végétaux et des animaux.

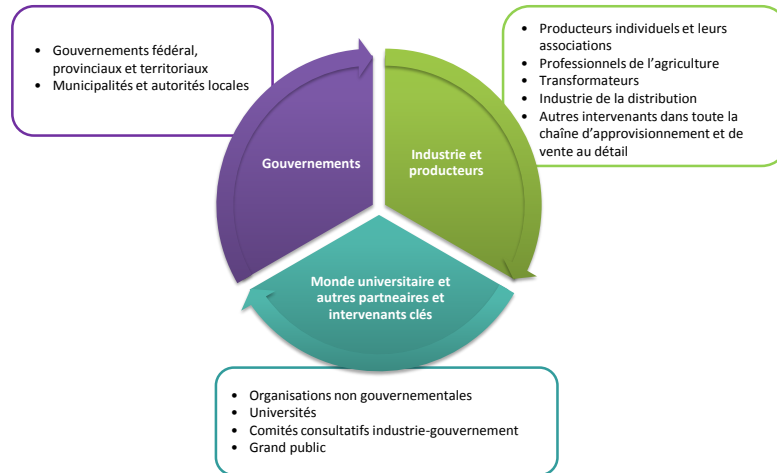
Accent sur une intervention et un rétablissement onéreux

Nombre et diversité des partenaires et des activités exécutées de façon passablement indépendante

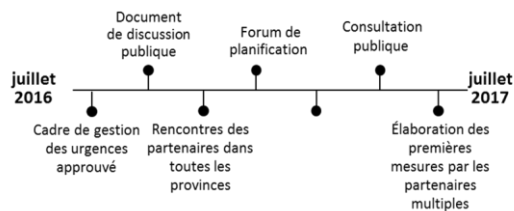
La stratégie aura pour effet de **moderniser l'approche du Canada** en **mettant l'accent sur la prévention** et en **resserrant la coordination et la collaboration** des partenaires de santé végétaux et animaux .

4

Partenaires de santé végétaux et animaux



Les partenaires ont co-créé la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux pour le Canada



Les partenaires ont co-créé la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux pour le Canada

Les multiples occasions d'engagement ont permis de réunir les partenaires en vue de créer conjointement la Stratégie, ce qui a mené à une vision commune concernant la santé des végétaux et des animaux

Les partenaires ont identifié 4 domaines d'action:

Coordination à l'aide de partenariats	Un système fondé sur la prévention... et défendu à l'aide d'une intervention et d'un rétablissement efficaces
Collecte, analyse et échange de renseignements	Favoriser les comportements désirés

7

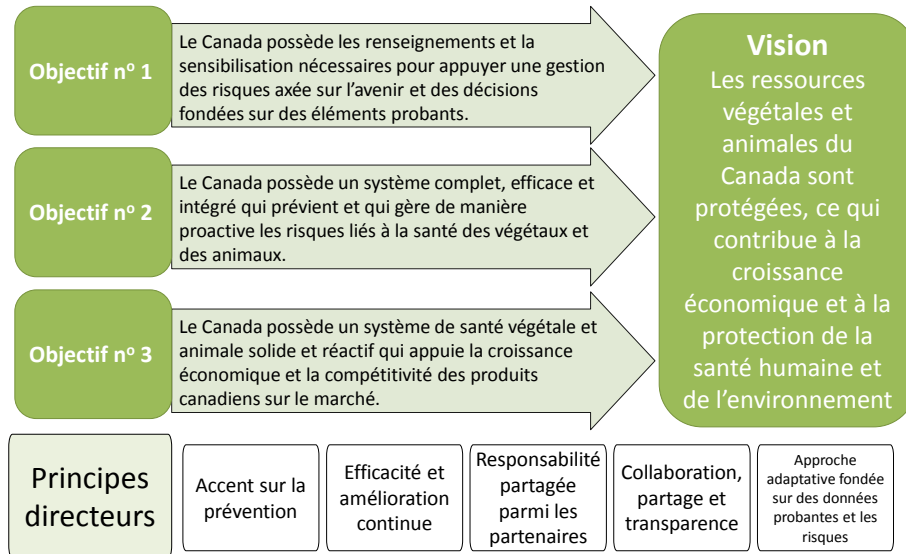
VISION

Les ressources végétales et animales du Canada sont protégées, ce qui contribue à la croissance économique et à la protection de la santé humaine et de l'environnement.

Approuvée par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture
Le 21 juillet 2017

8

Objectifs pour la stratégie



9

Initiatives connexes

- Il existe de nombreuses initiatives liées à la stratégie qui feront avancer la santé végétale et animale, tel qu'illustré ici
- Au moyen d'un dialogue continu, les possibilités de collaboration seront déterminées
- La stratégie aidera à informer des activités qui sont liées au programme national de réglementation des SMA FPT chargés de la réglementation



10

La Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux permet une action commune

Consultation sur l'ébauche de Stratégie : ce que nous avons entendu

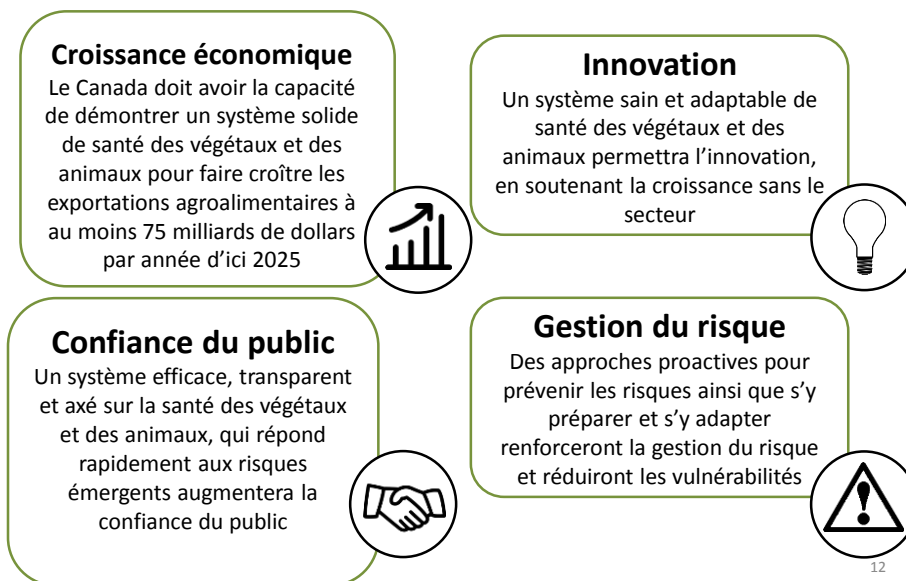
- Soutien global de la Stratégie;
- Désir d'établir une base solide pour la mise en œuvre, avec de nombreuses questions sur :
 - les ressources;
 - les rôles et les responsabilités;
 - l'échéancier et la priorisation des activités; et
 - la mesure de la réussite

La collaboration constitue la clé pour assurer une réussite durable

Deux organismes de coordination seront créés, un pour la santé des végétaux et un pour la santé des animaux

11

Prise de mesures appuiera les objectifs clés



12

Secteurs d'intervention

Coordination à l'aide de partenariats	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des processus, des ententes, des outils, des plans de communication et une gouvernance pour soutenir la coordination • Saisir les occasions de participer sur la scène internationale afin de collaborer à la réduction des risques.
Un système fondé sur la prévention... ...et défendu à l'aide d'une intervention et d'un rétablissement efficaces	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et aborder la capacité des partenaires à atténuer les risques en matière de biosécurité aux points critiques • Élaborer une stratégie de recherche pour la santé des végétaux et des animaux qui soutient la prévention et l'atténuation. • Élaborer et/ou mettre régulièrement à jour les plans et les processus d'intervention en cas d'urgence et de rétablissement.
Collecte, analyse et échange de renseignements	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre une approche pour coordonner la collecte et la communication de renseignements dans l'ensemble du Système. • Étendre la capacité nationale pour l'analyse.
Favoriser les comportements désirés	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité, la sensibilisation et les compétences pour favoriser les comportements désirés. • Promouvoir les comportements à l'aide d'incitatifs et de moyens de dissuasion.

13

Mise en œuvre de la stratégie

- La stratégie sera permanente et évolutive et sera mise à jour grâce à une structure de gouvernance comportant des organismes de coordination
 - Tous les partenaires examinent la stratégie à chaque cycle de cinq ans
- Les partenaires de la santé des végétaux et des animaux se réuniront pour examiner :
 - Les changements dans l'environnement externe, par exemple, risques et possibilités
 - L'efficacité de la stratégie
 - Les activités à moyen et long terme
 - L'information qui permettra de concevoir les activités pour les 2 à 5 prochaines années

14

Le besoin d'un l'organisme de coordination

- But et mandat :
 - Leadership et surveillance de la mise en œuvre de la SSVA et évolution continue et rajustement de la Stratégie.
 - Conseils et recommandations aux partenaires : l'industrie, les sous-ministres adjoints (SMA) chargés de la réglementation fédérale-provinciale-territoriale, le milieu universitaire et d'autres intervenants.

15

Aperçu de l'organisme de coordination

- Représentation des partenaires et participation des intervenants.
 - Les gouvernements, l'industrie, le milieu universitaire, +/-les ONG.
- Les responsabilités pourraient inclure :
 - L'établissement de relations, de communications et de collaborations.
 - La coordination et la surveillance de la mise en œuvre des activités des partenaires.
 - Inventaire des activités actuelles des partenaires.
 - Facilitation de la planification et de l'établissement des priorités et rajustement, au besoin
 - Direction des discussions sur les rôles, les responsabilités et les ressources.
- Les responsabilités mutuelles des deux organismes (végétaux et animaux) incluent :
 - le partage de renseignements et les leçons retenues;
 - la préparation de produits conjoints (p. ex., des séances d'information) au besoin.

16

Mise à profit de l'occasion

Quelques pensées sur la façon dont nous renforçons l'approbation ministérielle FPT de la SSVA

Démonstration de la valeur

- Les partenaires procèdent au stade précoce de la mise en œuvre de la SSVA

À court terme

- Une planification pour un lancement réussi de la mise en œuvre de la SSVA en avril 2018
 - Avancer vers des structures simplifiées de gouvernance de la mise en œuvre de la SSVA particulière aux végétaux et aux animaux
 - Identification des SMA champions séparés pour la mise en œuvre des activités reliés a la santé des végétaux et des animaux
 - Création des organismes de coordination de la mise en œuvre comme décrit dans la Stratégie

17

De mesures précoces actuellement sont examinées pour maintenir la lancée

Mettre à l'essai les nouvelles approches

- Élaborer et mettre à l'essai les plans d'intervention en cas d'urgence pour augmenter la capacité de pointe
- Ajouter des dispositions de l'industrie aux accords sur les interventions en cas de la maladie animale

Résultats

- Les procédures claires pour la capacité d'intensification mènent à des interventions d'urgence plus rapides et solides
- Les rôles et responsabilités clairs augmentent l'efficacité des interventions

Intensifier nos efforts

- Exécution réussie des mesures de biosécurité dans certains secteurs → Mettre en œuvre une approche réussie dans un autre secteur ou une autre province
- Systèmes de surveillance collaboratifs (p. ex., SCSSA, CMEZ, RCSZ) → Encourager une analyse commune et produire des rapports

- Une augmentation de la mise en œuvre des mesures de biosécurité prévient et limite la propagation des maladies animales
- Le dépistage précoce des menaces émergentes prévient et atténue les urgences

18

Prochaines étapes

- La mise en oeuvre des organismes de coordination:
 - Continuer les discussions pour s'accorder sur un organisme de coordination pour la santé et le bien-être des animaux
 - Amorcer le dialogue entre les cadres supérieurs FPT de la santé des végétaux comme première étape pour faciliter la création de *santé des végétaux de Canada* comme organisme de coordination
- Planification et contribution pour ce qui suit:
 - Activités à court terme de la SSVA à partir d'avril 2018
 - Déterminer les rôles, les ressources et les contributions pour les activités de mise en œuvre à plus long terme de la SSVA. Les activités seront coordonnées par l'organisme de coordination

19

La stratégie est une excellente occasion...

- D'explorer de nouveaux modes de collaboration entre tous les partenaires
- De définir les pratiques exemplaires et de les harmoniser à l'échelle du système
- De trouver des moyens de rendre le système plus efficace
- De reconnaître et de faire progresser les initiatives connexes

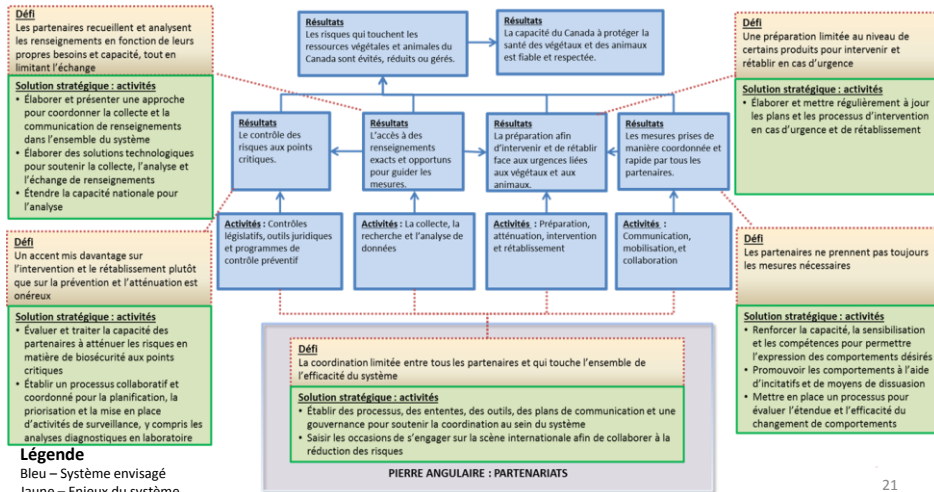


20

Annexe 1 : La Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux pour le Canada

Système envisagé, défis et solutions

Vision: Les ressources végétales et animales du Canada sont protégées, ce qui contribue à la croissance économique et à la protection de la santé humaine et de l'environnement



Légende

- Bleu – Système envisagé
- Jaune – Enjeux du système
- Vert – Solutions de la Stratégie